

N/REF : 7/04/2025 17H55 C:000015 I:00052
V/REF : OSMIL806906643
V/Email reçu le Lundi 07/04/2025 a 17H55

FONCIA LES MINIMES

**AVENUE DU LAZARET
GALERIE MARCHANDE
17000 LA ROCHELLE**

IMMEUBLE : RESIDENCE ALSACE
164 BD JOFFRE 2/18 AV COLMAR
22/24/26 AV GENERAL DE GAULLE
17000 LA ROCHELLE

Sainte-Soulle, le 25 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 26 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 17000 / 2-18 AVENUE DE COLMAR 17000
RESIDENCE ALSACE
LOGT B3 LOC MARCHAIS -PPE M.LEBLOND FANNY 0610936694
LOGT AU DESSUS : M MME ZHENG 0779986183 -MME ZHENG 0752865206 0745630978
PPE M. RAULT ETIENNE 0624555451

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE ET REPARATION DE FUITE
Donneur d'ordre : M. G. PRAT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 24/04/2025
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT B3 DE MME MARCHAIS
CONSTAT : PRESENCE DE TRACE D'INFILTRATION AU PLAFOND
TEST HYGROMETRIQUE DE LA ZONE IMPACTEE AU MILIEU DU PLAFOND
CONSTAT : TAUX D'HUMIDITE DE 17,4% SUITE A UNE DEGAT SURVENU AU MOIS
D'AOUT 2024
TEST HYGROMETRIQUE SUR LA PERIPHERIQUE DU PLAFOND
CONSTAT : TAUX D'HUMIDITE ENTRE 50 ET 70%
SONDAGE PAR CAMERA THERMIQUE
CONSTAT : PROPAGATION DE L'ANOMALIE THERMIQUE PROVENANT DE LA CUISINE DU
LOGEMENT AU DESSUS

INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU DESSUS DE M/MME ZHENG
RECHERCHE ET REPERAGE DE FUITE ET/OU D'INFILTRATION
CONTROLE MANOMETRIQUE DU RESEAU D'ALIMENTATION
CONSTAT : PRESSION STABLE A 3,40 BARS
CONTROLE D'ETANCHEITE DE L'EVIER DE LA CUISINE
CONSTAT : ABSENCE DE JOINT PERIPHERIQUE
CONTROLE DES EVACUATIONS EAUX USEES CUISINE
CONSTAT : TOUTE LA CANALISATION EST FUYARDE EN PLUSIEURS ENDROITS
LES OCCUPANTS ONT INSTALLE DES TUPPERWARE POUR RECUPERER L'EAU DES

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FUITES SUR LA CANALISATION.
DE PLUS LA VIDANGE DU LAVE-VAISSELLE N'EST PAS RACCORDEE SUR
L'EVACUATION CUISINE, MAIS L'EAU COULE DANS UN SEAU DE 30L AU MILIEU
DE LA CUISINE.

L'ENSEMBLE DES FUITES SUR L'EVACUATION ET LES DEBORDEMENTS A REPETITION
DES RECEPIENTS SONT LA CAUSE DES DEGATS DANS LE LOGEMENT EN DESSOUS DE
MME MARCHAIS

OBSERVATIONS : AD LCOMPTER Email envoyé le 25/04/25 a 09H06 M. G. PRAT

NOTA : NOUS SOMMES SUR LE MEME CONSTAT ET PROBLEMATIQUE QUE SUR
L'INTERVENTION PRECEDENTE DU MOIS D'AOUT, LE LOGEMENT DE M/MME ZHENG EST
INSALUBRE, ET IL Y A BEAUCOUP DE NON CONFORMITE CAUSANT DES DEGATS DANS
LE LOGEMENT DU DESSOUS.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	50	28,38		28,38
2,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 24/04	50	65,16		130,32
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	50	40,15		40,15
TOTAL H.T.					198,85
T.V.A. a 20,00%					39,77
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>238,62</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN